



**POLITIQUE RÈGLES ET PROCÉDURES SAISON 2017-2018
CLUB DE GYMNASTIQUE ALTIGYM**

**ATTENTION
MODE DE FONCTIONNEMENT
BIEN LIRE**

Chers parents et gymnastes

La nouvelle année gymnique est arrivée. Vous trouverez ci-joint les informations concernant la politique, règles et procédures du club. **Il est important de bien prendre connaissance de la totalité du présent document.**

Nous vous prions de conserver ce document afin de le consulter au **BESOIN** durant l'année gymnique

Nous vous souhaitons une année gymnique des plus ALTIGYM.

Merci de votre collaboration

Le club de Gymnastique Altigym vous remercie d'y avoir inscrit votre enfant
Le club Altigym est un organisme à but non lucratif (OBNL) et qui est dirigé par un groupe de parents BÉNÉVOLES élus lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Donc, pour vous joindre à tous ces gens présentez-vous lors de l'AGA, par la même occasion vous aurez toutes les informations en référence au fonctionnement du Club de Gymnastique Altigym Inc. et se sera avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions. C'est le moment idéal pour toutes informations et questions, nous aurons plus de temps pour discuter avec vous tous.

Toutes les gymnastes ainsi que leurs parents s'engagent à respecter le Règlement du club ainsi que ceux de Gymnastique Québec. Le non-respect d'un article du Règlement peut entraîner une série de mesures pouvant aller jusqu'au renvoi du club.

En tout temps de l'année n'hésitez pas à communiquer avec nous pour quelques raisons que ce soit : information, questionnement, malentendu ou autres. Il nous tient à cœur de savoir ce qui ne va pas afin d'y apporter les améliorations nécessaires tout en restant réaliste. Laissez un message sur la boîte vocale ou par courriel et un membre de l'équipe (bénévole) se fera un plaisir de retourner votre appel dans les plus brefs délais.

SI VOUS ÊTES SATISFAITS (ES), DITES-LE NOUS AUSSI !!!!!

RENCONTRE DES PARENTS : Il y aura une rencontre **IMPORTANTE** pour tous les parents au début du premier cours (15 minutes) pour le secteur récréatif et ce pour chacun des groupes. Soyez présent à **l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** pour recevoir toute l'information pertinente le **MERCREDI 27 septembre 2017 à 19h00.**

P.S. placez cette date à votre agenda sans faute. Merci

TENUE VESTIMENTAIRE : Nous recommandons les vêtements suivant pour le circuit récréatif : t-shirt et short (collé au corps), maillot de bain pour le début de la saison ou maillot de gymnastique en vente au Club Altigym. Les exercices se font pieds nus.

Aucun bijou n'est permis et les filles doivent avoir **les cheveux attachés en tout temps** pour leur sécurité. Une paire de bas 'BLANC' court est obligatoire dans un sac de type 'Ziploc' et bien identifié au nom de votre fille.

Veuillez prendre note que **SAMEDI 23 Septembre 2017,** il y aura une vente de maillots neufs et usagés à compter de 9h00.

Nous recommandons fortement aux parents de ne pas laisser apporter aux enfants **des objets de valeur** lors de son cours de gymnastique. **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.**

*** **AUCUNE** *** nourriture ne sera acceptée dans le gymnase, seulement les bouteilles d'eau seront permises.

ACCÈS AU GYMNASSE : par mesure de sécurité, l'accès au gymnase est strictement réservé aux gymnastes ayant un cours et au personnel. Il est formellement interdit aux parents d'entrer dans le gymnase.

PONCTUALITÉ : Pour le bon fonctionnement de chacun des cours, il est important que toutes les gymnastes **ARRIVENT À L'HEURE DEMANDÉE**, c'est-à-dire au moins 10 minutes avant le début du cours (pensez Hiver). Les retardataires en plus de déranger le reste du groupe manquent une partie de l'échauffement et c'est plus difficile de rejoindre le groupe et les risques de blessures augmentent. Si votre enfant est absent pour un cours, s.v.p. laissez-nous un **MESSAGE** par courriel (info@altigym.ca) ou par téléphone au (450) 742-4157.

RETARD : Les parents doivent être à l'heure pour le départ de leur enfant lorsque son cours se termine. Les enfants n'ont pas le droit de quitter le club seuls. Donc un délai de 10 minutes vous sera accordé après les 10 minutes de délai, une facture vous sera envoyée (2.00\$/minute) et le montant devra être payé avant le prochain cours de votre enfant, sans quoi l'enfant ne sera pas autorisé à assister à son cours.

BABILLARD : À l'entrée des gymnastes, il y a une aire d'attente pour les parents, vous trouverez à cet endroit les communiqués affichés selon le groupe de votre enfant. Prenez le temps de bien vérifier le tableau. Tout les communiqués seront envoyés par **COURRIEL** alors il en sera de votre responsabilité de vérifier vos courriels régulièrement. Toutes informations affichées sur le babillard seront supposée connue par les parents.

RÉCUPÉRATION : Tout au long de l'année nous ramassons les canettes et les bouteilles plastiques (**PAS DE VITRES**) ainsi que l'argent **CANADIAN TIRE** alors lors de vos fêtes (party) consultez les membres de votre famille, amis et voisinage pour leur demandé de l'aide en les ramassant avec vous. Cette collecte nous évite des levées de fonds supplémentaires et vous évite d'avoir à faire la file d'attente à l'épicerie nous savons que votre temps est précieux et il est préférable de l'investir pour ALTIGYM **L'argent recueilli par ces modes de fonctionnement nous permet d'acheter du matériel et de petits équipements supplémentaire pour le secteur récréatif.**

1. GROUPES ET HORAIRE DES COURS :

Récréatif : Samedi 8h30 à 10h00 (1h1/2 débutantes)
Récréatif : Samedi 10h15 à 11h45 (1h1/2 débutantes et préinscrites)
Récréatif : Samedi 12h30 à 14h30 (2h récréatif préinscrites)
Récréatif : Samedi 12h30 à 15h30 (3h préparation compétitions)

Amicale : Vendredi 17h00 à 20h00 (3h pré-compétition)

Défi : Mercredi 17h00 à 20h00 et Dimanche 9h30 à 12h30

CR3 : Mercredi (base) 17h00 à 20h30 / Vendredi (avancé) 17h00 à 20h30 /
Dimanche (base et avancé) 12h30 à 16h00

Provincial : Mardi 17h00 à 20h30
Mercredi 17h00 à 20h30
Jeudi 17h00 à 20h30
Dimanche 8h30 à 12h30

2. COMPÉTITIONS :

Horaire de compétition obligatoire pour circuit Provincial :

Coûts : 100.00\$ / compétition

District #1 : 2-3 décembre 2017 (Hirondelles – Granby)

18-19 mars 2018 (Joliette)

Autres dates pour compétition sur invitation.

Horaire de compétition pour le circuit CR3 :

Coûts : 60.00\$ / compétition

9 décembre 2017 (Beloeil) / 10 février 2018 (Sorel-Tracy) 24 mars 2018 (Acton Vale)

prendre note que ces dates peuvent changer.

Horaire de compétition pour le circuit amical :

Coûts : 30.00\$ / compétition

10 décembre 2017 (Beloeil) / 11 février 2018 (Sorel-Tracy) / 25 mars 2018 (Acton

Vale) **prendre note que ces dates peuvent changer.**

Paiement des compétitions : comme la participation des gymnastes aux compétitions est obligatoire, les compétitions seront facturées dès le mois d'octobre.

Les gymnastes se doivent de participer à toutes les compétitions prévues au calendrier du club à moins d'avis contraire de l'entraîneur ou d'une blessure majeure.

3. ANNULATION D'UNE INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION :

* Si votre enfant ne peut participer à l'une des compétitions prévues, il vous revient de nous aviser de l'annulation de l'inscription de votre enfant à cette compétition avant la date fixée. Dans le cas d'une annulation qui respecte les délais, vous serez remboursés à la fin de l'année par un crédit pour l'année suivante ou par chèque si votre enfant quitte le club.

* Si vous ne nous avisez pas dans les délais prévus, **AUCUN REMBOURSEMENT** ne sera possible. Veuillez noter que la Fédération de Gymnastique du Québec possède sa politique de remboursement en cas de blessure qui surviendrait entre l'inscription à la compétition et la compétition. En cas de blessure qui survient après la date d'inscription officielle **AUCUN REMBOURSEMENT**.

* Toute gymnaste est automatiquement inscrite à chacune des compétitions prévues durant l'année, si aucun courriel n'est pas envoyé pour annuler son inscription dans les délais prévus.

4. MAILLOT ET SURVÊTEMENT DE COMPÉTITION :

* Le maillot et le survêtement sont obligatoires pour toutes les gymnastes du circuit de compétition **provincial**.

* Le maillot de compétition est obligatoire pour toutes les gymnastes du **circuit CR**.

* Le maillot du récréatif est obligatoire pour les **évaluations DÉFI**.

* Le maillot du récréatif est obligatoire pour toutes les gymnastes du **Circuit Amical**.

5. RÈGLES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FONCTIONNEMENT :

- Les gymnastes doivent utiliser le matériel de façon sécuritaire et adéquate en toute occasion.
- Aucun parent et/ou ami ne sont admis dans le gymnase en tout temps.
- Le port de bijoux et de montres est **INTERDIT** tant à l'entraînement qu'en compétition. Seules les boucles d'oreilles collées sur le lobe de l'oreille sont tolérées. Les 'piercing' sont interdits.
- Les cheveux doivent être très bien attachés en tout temps.
- **Lorsque les gymnastes se présentent à l'entraînement, elles doivent avoir leurs propres effets personnels : tel que tape, diachylon, barrettes, élastiques et autres.**
- Lors des compétitions les gymnastes doivent être coiffées convenablement (pas de cheveux dans la figure). Les barrettes et le fixatif sont de mise pour les filles.
- Les noix et les aliments qui en contiennent ne sont pas autorisés dans les collations en raison d'allergies alimentaires.
- Pour les gymnastes dont les cours sont de 3 heures et moins aucune collation n'est permise et rien pour manger n'est accepté.
- Au terme de chaque année gymnique il y a évaluations de chaque gymnaste de compétition (en fonctions de leur comportement, performance et autres,) afin de déterminer la composition de l'équipe pour l'année suivante. **La participation d'une gymnaste à l'équipe de compétition est conditionnelle à cette évaluation et n'est pas reconduite de façon automatique.**
- Une gymnaste peut se voir retirer de l'équipe de compétition de son secteur à tout moment pour des raisons comportementales.

8. RÈGLES ET COMPORTEMENT :

- Les gymnastes doivent respecter le code de déontologie (sur le tableau d'entrée).
- Les gymnastes doivent faciliter et rendre agréable l'entraînement avec les autres gymnastes et les entraîneurs
- Les gymnastes doivent travailler de façon soutenue tant en entraînement qu'en compétition
- Les gymnastes doivent être respectueuses envers les entraîneurs et les autres gymnastes. **EN TOUTES OCCASIONS**
- Si la gymnaste contrevient à ces règles de bases, l'entraîneur est dans le droit d'appliquer les étapes suivantes : 1) Avertissement 2) Après 2 avertissements dans la même séance : le 3^e avertissement conduit au retrait de la séance d'entraînement en cours. La 3^e exclusion (rencontre avec les parents) peut conduire à l'exclusion immédiate et définitive du Club de Gymnastique Altigym.
- **RESPECT :** Le club EXIGE de chaque membre qu'il respecte l'ensemble du personnel. AUCUNE violence physique ou verbale ne sera tolérée.
- Le club se réserve le droit de refuser ou d'annuler une inscription en tout temps.

9. AFFILIATION À LA FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE :

- L'affiliation est obligatoire pour toutes les gymnastes
- Pour participer aux compétitions, une gymnaste doit être affiliée ainsi que le Club.

10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT :

- La participation aux campagnes de financement est **OBLIGATOIRE** pour tous les membres qui font partis du Club de Gymnastique Altigym.
- **Les familles qui ne désirent pas participer à la vente de chocolat et de billets de tirage de fin d'année auront l'option de payer un montant de 60.00\$ et 50.00\$ ce qui correspond au montant revenu au club lors de ces ventes les montants NON reçus à la date prévue vous seront facturés.**

ATTENTION **BIEN LIRE**

LEVÉES DE FONDS :

23 Septembre 2017 : lave-auto au Centre Sacré-Coeur
Novembre 2017 : emballage Canadian Tire et Vente de Chocolat
Février 2018 : compétition
Avril 2018 : emballage Maxi
Mai 2018 : vente de garage, lave-auto
Mai 2018 : 'gala' de fin d'année
Juillet 2018 : stationnement 'festival de la Gibelotte'

Toutes les dates officielles vous seront confirmées dans les plus brefs délais.
N'oubliez pas de bien regarder vos COURRIELS et notre groupe 'Facebook' ou d'aller sur notre site au : www.altigym.ca.

11. SOUTIEN AU CLUB :

- Afin de rencontrer les frais fixes, l'achat d'équipements, la formation des entraîneurs (es) et leur minime rémunération, le club doit organiser des levées de fonds ainsi que diverses autres activités. Le club se voit, plus que jamais dans l'obligation d'augmenter le nombre de ses activités de financement ou les coûts d'inscription. Pour le moment nous avons décidé de ne pas augmenter les frais d'inscriptions. En contrepartie, il est de plus en plus difficile de recruter les bénévoles nécessaires à l'organisation de tels événements. Comme tous les clubs, nous demandons aux **parents** de toutes nos gymnastes d'aider à l'organisation des événements. Le nombre d'heures demandé pour une année est minimum 6 heures par enfant / parent (2 blocs de 3 heures ou 3 blocs de 2 heures) selon le cas et pour tous les groupes.

ATTENTION : vos filles seront sollicitées pour une belle représentation du Club, **mais se sont les parents qui doivent faire les heures demandées.**

- À toutes les levées de fonds, un courriel et un message 'Facebook' sera envoyé afin de vous solliciter. C'est à vous de vous inscrire en retournant l'information soit par courriel ou 'Facebook' en confirmant votre présence. Premier inscrit, premier retenu !!!! 6 heures c'est SI vite passées. Et l'information sera sur notre site internet. www.altigym.ca
- Nous avons aussi besoin de gens qui s'impliquent pour le ménage (salle de bain, vestiaire, entrée et salle commune) et ce à toutes les semaines. Ce temps donné se cumule dans les heures de soutien au Club Alitgym. Pour les membres intéressés faite nous parvenir vos disponibilités par courriel pour le samedi.

- Les familles qui ne désirent pas participer auront l'option de déboursier un montant d'argent soit : le nombre d'heures prévues de soutien au club multiplié par 15.00\$ (montant qui correspond au salaire que nous devons payer pour engager **un salarié** pour l'organisation d'événement). Idéalement ce montant sera payé avant le 1^{er} octobre si vous décidez de ne pas faire les heures de soutien au club (bénévolat) requis. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Ce montant (90.00\$) vous sera facturé au 1^{er} avril 2017 et payable sur réception de la facture. Pour les membres qui compléteront les heures après cette date, nous émettrons un 'CRÉDIT' pour l'année suivante. Prenez note que si votre fille quitte en cours d'année sans aucune raison valable, vous serez facturé quand même pour les ventes de chocolat, de billets de tirage et les heures de soutien manquantes.

12. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

- Les heures de cours manquées par la gymnaste ne seront ni remboursé ni repris
- Les cours annulés par le club seront repris dans une autre plage horaire définie par l'entraîneur.
- Les cours annulés en raison des conditions météo et journées fériées ne seront pas repris
- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 2^E (DEUXIÈME) COURS POUR LE SECTEUR RÉCRÉATIF.
- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 4^E (QUATRIÈME) COURS POUR LE SECTEUR –DÉFI-CR3- ET PROVINCIAL.

NOTE IMPORTANTE : Assemblée Générale Annuelle

**MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017 19H00
CLUB ALTIGYM SOREL-TRACY
161, RUE PRINCE (Église Notre-Dame)**

Si vous avez à cœur la réussite de nos jeunes filles et du **Club Altigym**, n'hésitez pas à vous joindre à une belle équipe, vous en retirerez une expérience formidable, alors joignez-vous au Conseil d'Administration nous avons besoin d'une nouvelle dynamique et de nouvelles idées, se sera un plaisir de vous recevoir. L'avenir du Club de Gymnastique Altigym est entre vos mains, pas de renouveau, pas de club... ? Et n'oubliez pas que le bénévolat est très enrichissant et ce n'est pas un travail mais une façon de rencontrer de nouvelles personnes, de se rendre utile aux jeunes et de rendre service à votre communauté.

SUIVI AU SONDAGE

Au printemps dernier, quelques membres seulement ont répondu au sondage Altigym. Nous prendrons quelques minutes pour commenter les résultats de ce sondage. Donc si vous avez des questions mais surtout des idées à nous transmettre ce sera le moment idéal.

En espérant vous retrouvez en grand nombre lors de cette rencontre importante pour la pérennité de votre Club de Gymnastique.

BONNE ANNÉE GYMNIQUE

Le Conseil d'Administration du Club de Gymnastique Altigym

En inscrivant ma fille, je m'engage à soutenir le Club Altigym.